

juillet 2010 / n°43

axiales

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS



► **Publics fragiles et action sociale :**

Le défi de l'été!



PORTRAIT P.8

Yves Lecaudey,
vice-président du Conseil Général,
chargé des finances
et du contrôle de gestion.



Gironde
CONSEIL GENERAL
gironde.fr

L'été, c'est la saison des vacances, saison durant laquelle les services sociaux et de santé ne sont pas au repos. C'est que les problèmes sociaux ne prennent pas de congés. L'été est aussi propice à l'émergence de questions nouvelles appelant des réponses particulières. Les acteurs sociaux, professionnels et bénévoles, se démultiplient durant cette période pour continuer à assurer leurs missions et pour proposer de nouvelles actions. Favoriser le départ en vacances de ceux qui, sans un soutien, ne pourraient pas en profiter, informer sur les risques de maladies sexuellement transmissibles, se préparer à une éventuelle canicule, autant d'actions caractéristiques de l'été qui vient. Autant d'exemples qui montrent la capacité d'adaptation et de mobilisation des intervenants sociaux pour répondre aux problèmes de notre société.

Car accompagner ceux qui ont besoin de solidarité dans notre société est au cœur de la mission des services sociaux. Familles en difficulté, personnes dépendantes du fait d'un handicap ou de leur âge, jeunes en danger, autant de publics qui sont bénéficiaires des interventions estivales des services sociaux.

Adaptation, inventivité, innovation sont des qualités essentielles dans une période de crise qui frappe durement certaines familles et met à mal les possibilités d'intervention financière de la collectivité départementale. Évaluer les actions déjà en place, diversifier les réponses, innover sans pour autant amoindrir la qualité sont les priorités qu'il faut développer durant cette période. Plus que jamais, un dialogue est nécessaire entre les acteurs, professionnels, bénévoles et usagers des services sociaux. C'est dans ce dialogue que des solutions adaptées seront trouvées.



SOCIAL

SANTÉ

INSERTION

ENFANCE

PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Axiales est une publication du Conseil Général de la Gironde
• directeur de la publication : P. Madrelle • Directeur délégué à la publication : P. Gouffier • Direction de la communication • Réalisation : Madame • Rédaction : Sophie Reynaud • Crédits photos : Photothèque CG33, Aurélien Marquot, Isabelle Kraiser, phovoir.com • tirage : 13 000 exemplaires • Esplanade Charles de Gaulle 33 074 Bordeaux - tél. 05 56 99 33 33 • www.gironde.fr

Ce magazine est imprimé sur papier PEFC par le centre d'impression départemental du CG33.

ZOOM

► Campagne de prévention Prévention et dépistage des virus VIH et IST



Le risque de contracter une maladie sexuellement transmissible est majoré durant l'été. La Gironde s'est associée aux autres départements de l'Aquitaine pour déployer une campagne de prévention estivale et d'incitation au dépistage, coordonnée par le COREVIH (Comité régional de lutte contre le VIH).

En juillet et août, de nombreux jeunes circulent d'un département à l'autre, fréquentent les plages, les campings, les manifestations festives. Les rencontres en sont facilitées et multipliées, la transmission des maladies sexuelles augmente. Les adultes, estivants et touristes sont concernés eux aussi, la période des loisirs incitant à un relâchement des conduites de prévention.

"En Aquitaine, il y a toujours un chemin qui mène à un centre de dépistage" : tel est le message commun que les 5 départements de la région affichent tout au long de la campagne de lutte contre le virus du Sida (VIH), contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et les hépatites. Cette campagne a été lancée le 21 juin, jour de l'été et de la Fête de la Musique : affichage, distribution de cartes postales indiquant les lieux de dépistage de chaque département, opération d'information dans le tram bordelais.

► **contact** : Maison Départementale de la Santé 2, rue Moulin Rouge 33200 Bordeaux tél. 05 57 22 46 60 / Centres de planification - N° Azur : 08 10 025 025

Le bon chemin pour éviter de nouvelles contaminations

Les associations (Aides, le CACIS, le CEID, le CRAES-CRIPS, IPPO, le MFPF, le réseau Gironde Ville-Hôpital, Resaida) spécialisées dans l'accueil, la consultation, l'information sur les maladies sexuellement transmissibles prennent le relais pour mener des actions de terrain tout l'été. En Gironde, la Maison Départementale de la Santé abrite le CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) pour le VIH et les hépatites et le CIDDIST (Centre d'information, de Dépistage et de Diagnostic) pour les IST. Les Centres de planification répartis sur tout le territoire sont également habilités à réaliser des dépistages. Outre les publics particulièrement exposés, tous les Girondins sont invités à effectuer un dépistage au moins une fois dans leur vie, trop de personnes s'ignorent porteuses du VIH ou s'estiment à tort à l'abri d'une contamination. ■

► Crèches en colère

Une réforme contestée va entrer en application

Les conditions d'accueil des tout-petits dans les crèches vont être dégradées suite à la parution du nouveau décret du 7 juin 2010.

La réforme comporte une réduction du personnel qualifié travaillant dans les structures dédiées à la petite enfance (passant de 50% à 40%), et une augmentation du nombre d'enfants accueillis (jusqu'à 20% de plus dans des locaux identiques et à moyens constants). Les personnels non qualifiés pourront exercer en crèche. Quant aux assistantes maternelles, elles auront la possibilité de se regrouper sans encadrement et sans réflexion sur les contraintes d'un accueil collectif. Conséquences évidentes : un encadrement qui peut se réduire à une simple surveillance, un environnement moins sécurisé, des relations individualisées mises



en péril. En Gironde comme au niveau national, les parents, les professionnels de la petite enfance, les responsables de structures d'accueil se mobilisent pour dénoncer ce décret et pour en limiter les conséquences néfastes. ■



Chantier d'insertion à Isle et Dronne

► Insertion

Le RSA: un an après...

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur. Flash-back à travers deux Antennes Girondines d'Insertion (AGI), celle du Nord Gironde et celle de la Rive Droite de Bordeaux...

Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) piloté par le Conseil Général implique la participation des grands partenaires : État, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Centres Communaux d'Action Sociale. Le PTI et ses instruments de gouvernance locale assurent une large concertation avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'avec le monde économique. Les Antennes d'Insertion se positionnent en début de parcours, pour orienter les demandeurs du RSA.

L'AGI, premier carrefour décisif

Le Conseil Territorial d'Insertion décide d'une politique sur chaque territoire. L'AGI appuie les services référents, les associations, les services des entreprises qui vont appliquer ces mesures spécifiques.

"Nous sommes des orientateurs-décideurs, précise Conceição Fialho, responsable de l'AGI du Nord Gironde basée à Libourne. Selon les données socio-professionnelles et la situation personnelle du bénéficiaire, nous le confions au Pôle Emploi, au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ou bien aux services sociaux (MDSI, CCAS, CIAS)." Les deux grands obstacles reconnus par les textes fondateurs du RSA étant les problèmes de logement et de

santé, les personnes estimées en capacité de travailler se trouvent aussitôt identifiées comme demandeurs d'emploi. Les autres bénéficient d'un accompagnement social de quelques mois avant de pouvoir à leur tour se replacer sur le marché du travail.

"Ce dispositif s'avère stimulant pour certains, paralysant pour d'autres. Par exemple, nous avons eu le cas d'un ancien SDF, accueilli par une association libournaise d'hébergement d'urgence et temporaire. Sans logement, pas de travail. Et sans travail, impossible de prendre un logement. Notre AGI est intervenue auprès de la CAF. Aujourd'hui, cet homme de 47 ans a obtenu un contrat aidé de 18 mois sur un chantier d'insertion à Isle-et-Dronne. Il aura fallu six mois pour construire avec lui un début de situation stable, en multipliant les démarches. Chaque dossier s'avère complexe. Il est encore un peu tôt pour faire un vrai bilan."

Le plus du RSA ? La plate-forme d'orientation

À Lormont, Catherine Puel est responsable de l'AGI Rive Droite. "Notre rôle depuis un an est de diriger les futurs allocataires vers un référent unique, dédié à l'emploi ou à l'accompagnement social pour lever les freins qui empêchent l'accès au travail. L'un des

points intéressants amenés par le RSA est la mise en place en Gironde de plates-formes d'orientation. Un lieu où des personnes très exclues ont pu libérer leur parole, reconnaître leur propre valeur et leur potentiel de compétences."

À Lormont, tous les mardis, cet espace d'évaluation et de rencontre coanimé par le Pôle Emploi et les travailleurs sociaux du territoire permet de faire passer une information collective et un questionnement individuel. "L'AGI Rive Droite concerne 5 cantons (Lormont, Cenon, Floirac, Créon, Carbon-Blanc), un territoire à la fois rural et urbain et un public très hétérogène. On y rencontre un panel exhaustif de la précarité, un fort taux de femmes isolées qui élèvent seules leurs enfants. Et on retrouve les ex-RMIstes auxquels s'ajoutent les nouveaux entrants du RSA. Les travailleurs sociaux des MDSI les accompagnent dans une logique de prise en compte globale de leur situation. Par ailleurs, les équipes des MDSI et des CCAS se sont fortement mobilisées pour proposer un accueil de qualité aux bénéficiaires du RSA, malgré une période de mutation induite par la mise en place du nouveau dispositif. Nous faisons le maximum." ■



Publics fragiles et action sociale :

Le défi de l'été!

Enfin l'été... et ses promesses d'évasion, de détente, de douceur de vivre!

Le soleil doit briller aussi pour les enfants en difficulté, les handicapés, les personnes âgées. Et dans les quartiers, cette saison peut s'avérer une période chaleureuse dans tous les sens du terme.

Quelques exemples d'accueil et d'événements qui sentent bon les vacances!

Personnes âgées isolées

En balade avec les *petits frères des Pauvres*...

En période estivale et notamment au mois d'août, les risques d'isolement sont encore plus grands pour les personnes âgées. Dans la continuité de son travail mené tout au long de l'année auprès des "plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves", l'association des petits frères des Pauvres déploie plusieurs dispositifs de solidarité et de fraternité. Dès le mois de juin (du 4 au 14 juin 2010), une quinzaine de personnes âgées se sont installées à Montguichet en région parisienne, tandis qu'un autre groupe partira pour un séjour à Brive en septembre. Des sorties à la journée sont organisées, par exemple pique-nique en juillet ou balade en bord de mer à Lacanau en août. D'autre part, un système de tournée de visites à domicile est également assuré par les bénévoles ainsi qu'un suivi régulier par téléphone auprès des "Vieux Amis" bénéficiaires.

L'association des petits frères des Pauvres de Bordeaux œuvre aussi en lien avec les réseaux gérontologiques (CLIC, assistantes sociales) et les projets locaux mis en place par le Conseil Général (groupe intergénération Expérimentation Grand Parc). Des bénévoles supplémentaires, surtout l'été, sont les bienvenus. ■



► **contact :**

Les petits frères des Pauvres
de Bordeaux

tél. 05 56 79 29 05

courriel :

amis.bordeaux@petitsfreres.asso.fr

www.petitsfreres.asso.fr

... en cas de canicule : les recommandations...

Rappels de prudence

- boire beaucoup, prendre de l'eau sous forme solide (fruits, crudités, eau gélifiée)
- se rafraîchir (douche, bains, linge humide)
- se tenir informé des conditions météo
- préparer son habitat en fermant volets, stores et rideaux et en ouvrant aux heures les plus fraîches
- si possible se procurer un ventilateur ou un climatiseur
- rester en contact avec son entourage
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- se protéger lors des sorties (chapeau, crème solaire)
- suivre son traitement médical en respectant les consignes de conservation des médicaments

- se rendre dans des endroits frais, types supermarchés, cinéma, magasins... qui sont climatisés.
- faire attention à la chaîne du froid pour les aliments...

En cas de plan canicule, N° vert :
0 800 00 33 33

C'est la Préfecture qui décide le déclenchement du plan canicule, le Conseil Général met aussitôt en place le dispositif du n° vert gratuit :

- ouverture de la plate-forme téléphonique de 8h30 à 18h tous les jours y compris week-ends et jours fériés
- contact avec les services d'aide à la personne pour un passage quotidien si nécessaire
- conseils, information, orientation.

Festival de l'été au quartier du Lac

5 jours de fête orchestrés par les habitants eux-mêmes!

Au cœur du quartier des Aubiers et du Lauzun, la 8^e édition du Festival de l'été s'est déroulée du mardi 15 au samedi 19 juin 2010. Partage, citoyenneté, conquête de l'espace urbain par l'art et la culture : retour sur quelques temps forts... colorés, savoureux, musicaux !

Passé le message à ton voisin... de quartier ou de palier, invite-le à participer! En réponse à ce slogan, les résidences du Lac se sont mises en scène durant 5 jours sous le signe du partage. Les habitants, les associations, le Centre d'animation, la MDSI de Bordeaux-Lac, les travailleurs sociaux ont transformé l'espace public en aires d'expression culturelle : ateliers culinaires, performances artistiques, musique, poésie, jeux, concerts. Tout a commencé en 2003 par un élan commun aux partenaires socio-culturels et aux habitants acteurs du projet : donner à voir, à créer, à organiser un événement culturel et ludique pour désenclaver le quartier, nouer des liens, faire vivre la mixité des générations et des identités, porter un autre regard sur les lieux et ceux qui y vivent.



Cuisine du monde et autres recettes à déguster ensemble

L'édition 2010 a fait la part belle aux ateliers culinaires. Chaque jour cette formule créative et conviviale a imaginé des recettes gourmandes, du buffet d'inauguration à la salade géante en passant par la cuisine du monde : menus, budgets, courses, réalisation des repas ont été concoctés en groupe, avant la dégustation autour d'une table, lieu idéal d'échanges et de plaisirs nouveaux. Les racines africaines, maghrébines, turques, asiatiques des participants et des associations qui ont animé ces ateliers ont assuré une diversité culinaire et culturelle.



Le mercredi 16 juin, les enfants du Centre de loisirs ont mis la main à la pâte, friands eux aussi de cette expérience gastronomique collective. À travers la palette des goûts et des saveurs, toutes générations, origines et

cultures confondues, se sont rencontrées avec bonheur.



Couleurs et finitions

Décorer les portes de la MDSI (Maison de la Solidarité et de l'Insertion), les rendre gaies, accueillantes, quel symbole! Là encore, le chantier se devait d'être collectif et joyeux. L'association *Urban Vibration School* a initié les petits de l'école maternelle Lac 2 à la technique du graff. L'art éphémère a eu droit de cité également avec la présentation de l'œuvre *Jam Graffiti* sur le mur longeant la ligne du tram C. S'approprier et embellir l'espace urbain dans les règles de l'art est une façon identitaire positive de marquer un territoire : les rencontres entre les artistes et les jeunes ont sans doute éveillé des vocations! Les habitants du quartier du Lac ont apprécié le talent des graffeurs qui épatent les galeries...

Spectacles, concerts, rap, hip-hop, reggae, afro, raï...

Musique tous les soirs, spectacles et concerts live pour tous les goûts : bal des Balkans et *Oriental Shuffle*, spectacle poésie

et chansons autour de Georges Brassens au Jardin des 4 Saisons (jardin collectif à l'année à la ferme pédagogique), swing café... Les deux dernières soirées ont été les points d'orgue du Festival : le vendredi 18 juin, les groupes issus de la scène hip-hop locale ont joué en première partie de Mac Tyer (tête d'affiche nationale) et de Salif, autre invité de marque. Une belle reconnaissance pour les jeunes musiciens du quartier! Le concert de clôture du samedi 19 juin a mis à l'honneur les groupes professionnels Avlékété (musique et danse béninoise) et Cheb Hasni Junior (raï) originaires des Aubiers, heureux de jouer pour leur public. Le quartier du Lac a ainsi reçu sur scène ses meilleurs artistes devant les familles, les jeunes, les bénévoles, les travailleurs sociaux, les partenaires de la manifestation. L'esprit festival s'est déployé également à travers expos photos, performances interactives, grands jeux familiaux co-animés par des parents, ateliers d'expression, séance de cinéma en plein air, tournoi de foot... Tous ces moments forts ont créé une nouvelle égalité, qui donne place aux compétences de chacun et favorise le bien-vivre ensemble. ■



Centres de planification

Des permanences ouvertes en juillet-août et un n° Azur 0 810 025 025.

L'été plus que jamais, il faut penser contraception : parmi les 25 centres de planification girondins, certains ne ferment pas pendant les vacances.



Comment ne pas s'exposer à une grossesse non désirée, dont le risque est plus grand pour les adolescentes en été? Que faire en cas de rapport sexuel non protégé? Où se procurer la pilule du lendemain, disponible et gratuite pour les mineures? Les Centres de Planification et d'Éducation Familiale proposent informations, écoute, soutien et conseils sur les questions de contraception, sexualité, maladies sexuellement transmissibles, interruptions de grossesse... Deux CPEF fonctionnent à plein-temps – celui

de Lormont sur la Rive droite, celui du CHU Saint-André à Bordeaux – et resteront ouverts cet été. Les autres structures ont établi un calendrier pour assurer des permanences hebdomadaires en juillet et en août. Par ailleurs, un spot diffusé sur TV7 cible les jeunes en priorité : cette campagne leur rappelle l'importance de la continuité de la contraception et les incite à utiliser le n°Azur 0 810 025 025. ■

> contact : Plaquette d'information sur le site www.girondin.fr

Séjours adaptés pour les jeunes handicapés Les associations spécialisées prennent le relais

Beaucoup d'enfants atteints de handicaps physiques ou mentaux vivent toute l'année dans les établissements médico-sociaux. Partir en "colo" comme les autres, voilà ce que leur proposent l'UFCV et l'AVEI, pour des séjours d'été conçus en fonction de leur degré d'autonomie.

En coopération avec le service d'Aide sociale à l'enfance du Conseil Général, certaines associations spécialisées prennent en charge des jeunes dont le handicap ne leur permet pas de rester en milieu familial. Promotrice de l'accueil d'enfants et d'adolescents handicapés mentaux dans les centres de vacances ouverts à tout public, l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) construit des séjours intégrés (mêlés à des enfants ordinaires) ou des séjours adaptés (spécifiques aux handicapés) : ils se déroulent à La Teste, à Lesponne dans les Pyrénées et sur le domaine de La Fraysse à Fargues Saint-Hilaire. Handicapés légers, jeunes en grande dépendance (autisme, polyhandicap), enfants de moyenne ou faible autonomie (8-18 ans) logés au château, ados (14-17 ans) qui peuvent vivre sous tentes Bengali collectives et confortables : tous peuvent trouver une formule qui leur correspond. Entre le 24 juillet et le 14 août 2010, plusieurs types de séjours et d'activités favorisent la progression vers plus d'autonomie et constituent avant tout un support à la rencontre,

sur le site ou en extérieur : participation au Fest'Arts de Libourne, Aqualand, plage, propositions émanant des enfants eux-mêmes...

Des temps de loisirs pour sortir de l'institution ou de la famille

Au mois d'août, l'AVEI ouvre ses centres de vacances pour personnes atteintes de handicap mental ou psychique, situés sur l'Ouest atlantique de la France – Bretagne, littoral aquitain, côte basque – ainsi que dans les Pyrénées. Les enfants et adolescents sont répartis en fonction de leur niveau de déficience, de leurs troubles associés de la personnalité ou de leurs troubles du développement. Pour des séjours multi-activités ou des séjours à thème (voile, activités de pleine nature), l'AVEI a pour vocation de recevoir des enfants lourdement handicapés que d'autres associations moins spécialisées ou les familles elles-mêmes ne peuvent prendre en charge. Une équipe d'animateurs formés à cette accueil spécifique offre un taux d'encadrement allant d'un adulte pour un enfant à un pour cinq). ■



► **contact :** UFCV – tél. 05 56 00 88 60 – www.uvcf.fr/vacances-handicap
AVEI – tél. 05 45 82 81 73 – www.avei.fr

Séjours éducatifs au lac d'Hostens Pour profiter des beaux jours... grandir en autonomie, transformer les liens

En juillet, 3 séjours au Domaine Départemental Gérard Lagors à Hostens permettent à des enfants privés de vacances de découvrir les joies des activités en pleine nature. Et de gagner confiance en soi et en l'adulte.



Certains enfants connus des MDSI dans le cadre d'accompagnements sociaux ne peuvent accéder à des séjours de vacances ordinaires pour différentes raisons : précarité, difficulté d'autonomie, problèmes relationnels, besoin d'un cadre éducatif... Ces accueils de 5 jours en partenariat avec le domaine départemental d'Hostens, à 60 km au sud-est de Bordeaux en pleine forêt des Landes, induisent un environnement différent et un regard nouveau sur l'enfant, ses capacités, ses difficultés.

Le lien de l'enfant et de ses parents avec le travailleur social qu'ils rencontrent tout au long de l'année en est également transformé. La séparation, l'obésité, l'hygiène alimentaire et corporelle, l'inhibition peuvent être parti-

culièrement abordées dans ces moments privilégiés. Outre l'évolution de l'enfant et de son mode relationnel, ces séjours favorisent aussi de grands moments de découverte et de sensations : initiation au VTT, canoë kayak, randonnée équestre, beach polo, environnement (flore et faune), escalade, tir à l'arc, baignade, balade sur le lac en pédalos, pêche...

Cette année, 60 enfants de 8 à 14 ans suivis en action éducative à domicile ou en accompagnement social bénéficient de ces séjours du 12 au 16 juillet, du 19 au 23 juillet, du 26 au 30 juillet 2010. Ils sont encadrés par 18 accompagnateurs MDSI (éducateurs spécialisés, assistants de service social, conseillère en économie sociale et familiale). ■

Le 18 mars 2010, la Direction des Actions Territorialisées et du Développement Social (DATDS) a organisé une journée dédiée aux professionnels du Conseil Général à la Maison de la Promotion Sociale : DGAS (Direction Générale Adjointe de la Solidarité), DJEC (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Citoyenneté) ainsi qu'aux représentants de la cellule Europe, aux CCAS (Centres communaux d'Action Sociale), aux associations conventionnées dans le cadre du RSA. Accompagnement, travail social, insertion, emploi ont alimenté les interventions complétées par des tables rondes et des temps d'échange. Le bilan des actions co-financées par le FSE (Fonds Social Européen) depuis presque 2 ans a réaffirmé l'importance de la formation pour faire évoluer les méthodes d'accompagnement et les pratiques professionnelles : des outils indispensables pour appliquer une politique d'inclusion active. ■

> contact : DATDS – Conseil Général de la Gironde, 05 56 99 33 24.

Journées annuelles des secrétaires médico-sociales à Bègles

Les 29 et 30 mars 2010, l'Association Française des Assistantes Secrétaires Médico-sociales a rassemblé 120 participants sur le thème " *La nouvelle gouvernance, le travail en pôle* ", évoquant la territorialisation à venir (en 2013 en Gironde) et la loi Bachelot. Marie-Annick Boireau (DGAS) et Betty Delcros (Centre hospitalier spécialisé de Cadillac) ont organisé cette action en partenariat avec l'IRFSS (Institut Régional de Formation Sanitaire et Social / école de la Croix Rouge), impliquant les élèves dans la préparation de ces journées d'étude. Une initiative qui a permis aux professionnelles territoriales, médicales, hospitalières, issues du privé, de réfléchir à l'évolution de leur métier. Les secrétaires médico-sociales des MDSI, "en première ligne" pour l'accueil des publics difficiles, ont pu évoquer les appuis techniques et psychologiques que leur fonction nécessite de plus en plus. ■

ça s'est passé

Expo peinture à la MDSI de Mérignac

Les Mérignacais Jacques Gamaury et Jérôme Prampolini ont exposé leurs toiles du 4 mai au 4 juin 2010 sur les murs flambant neufs et lumineux de la MDSI. Alors qu'ils fréquentaient d'habitude la MDSI comme usagers, les deux artistes y ont cette fois présenté une trentaine de tableaux : silhouettes ombrées de petits formats pour Prampolini, peintre actuellement en voie de professionnalisation, abstraction et visages de grand format pour Gamaury. La MDSI sera désormais proposée à ses usagers comme lieu d'exposition. ■



à noter

Maintien du lien entre les enfants placés et leurs parents : 1^{er} volet d'un cycle de 5 conférences

Le 21 juin 2010 s'est ouvert un cycle de conférences sur le maintien du lien entre les parents et les enfants vivant en familles d'accueil ou en établissement. Préconisé par la loi, le maintien de la relation entre eux implique de la part des professionnels un soutien à l'enfant et à ses parents, un rôle d'observation de leurs rencontres, et l'évaluation de la qualité de leur relation. Le psychanalyste Alain Bouregba a apporté son éclairage, clarifiant le concept de lien en revenant à ses bases théoriques. Au cours du dernier trimestre 2010, une 2^e conférence invitera cette fois-ci un magistrat. En 2011, les dernières conférences permettront de poursuivre la réflexion pour favoriser la construction d'un travail concerté pour mieux aider les familles en souffrance. ■

> contact : Direction de l'Enfance et de la Famille – Conseil Général de la Gironde, 05 56 99 35 06.

Un article dans *Axiales* : pourquoi pas vous ?

Vous aussi, vous pouvez faire part de vos bonnes pratiques et initiatives aux lecteurs d'*Axiales* ! Vous-même, votre équipe, votre structure avez mis en place ou développé une action, une expérience, un dispositif de solidarité ou d'action sociale.

Contactez la rédaction, par mail : e.duroux@cg33.fr

Votre témoignage pourra donner matière à un article dans le prochain n° du magazine !



Repères

0 800 00 33 33*

le numéro vert dédié aux personnes âgées

Le bilan pour l'année 2009 :

- 64 000 appels traités, soit 5333 par mois en moyenne.
- plus de la moitié des appels concernent les prestations allouées par le Conseil Général (APA domicile, APA établissement, Aide sociale à l'hébergement, Aide ménagère).
- le n°vert permet de traiter aussi les demandes d'APA en urgence.
- la plate-forme téléphonique est également une entrée des signalements et suspicion de maltraitance envers les personnes âgées.

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Accueil continu du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 17h00.

bonnes pratiques



SEL à Audenge, BLÉ à Marcheprime le 6 juin 2010

Les équipes de la MDSI d'Audenge, du CCAS de Marcheprime et de la CAF ont facilité la création d'un SEL (Système d'Échange Local) souhaité par les habitants pour enrichir les réseaux de solidarité, le besoin de lien et l'envie de s'entraider. SEL Océan a animé sa première BLÉ (Bourse Locale d'Échange) à Marcheprime le dimanche 6 juin à la Salle des associations. Les participants et adhérents ont expérimenté le principe d'échange de services et de biens sans argent, tout en partageant un repas, des moments de rencontre et d'amitié. Un réseau à développer sans modération !

> contact : SEL Océan – tél. 05 57 71 27 65

Fort de sa vision de spécialiste, gestionnaire du budget de la Gironde, Yves Lecaudey exprime les craintes que suscite la réforme des collectivités territoriales.

Yves Lecaudey Vice-président du Conseil Général chargé des Finances et du Contrôle de gestion

“ **M**on dernier mandat s'avère le plus difficile de tous” confie Yves Lecaudey, élu local à Sainte-Hélène dans le Médoc depuis 1965 puis maire à partir de 1977, élu au Conseil Général depuis 1979, vice-président chargé des finances depuis 1998. Cette longue expérience de la gestion du Département est “une fonction qui crée acrimonie ou admiration” mais permet de traduire la dimension des chiffres dans la réalité quotidienne des Girondins. Les choix budgétaires du Conseil Général s'inscrivent dans les équipements et les grands projets (routes, collèges, transports, service d'incendie et de secours, patrimoine etc.), dans la vie associative, sportive et culturelle mais aussi dans la solidarité et l'action sociale. “Instituteur de formation, j'ai toujours été animé par le besoin de gommer les inégalités. Exercer une bonne gestion permet d'y participer.” En 2010, le total des dépenses de fonctionnement du Département s'élève à 1 milliard 120 millions d'euros dont 625 millions consacrés aux dépenses sociales : le poste le plus important se trouve aujourd'hui affaibli par la réforme des collectivités territoriales. Celui qui se définit comme “un empêchement de tourner en rond” conteste le nouveau cadre financier imposé par l'État.

Élargissement des aides sociales mais désengagement de l'État.

“Cette réforme provoque l'incompréhension et risque de chambouler nos habitudes.” La décentralisation entamée en 2004 avec le transfert de compétences de l'État vers les Départements leur a imposé de nouvelles charges : le poids des dépenses sociales réalisées sans les compensations prévues met en péril tout l'équilibre budgétaire des territoires. “Les lois et dispositifs d'action sociale sont des recours indiscutables. Malheureusement, les crédits destinés aux plus démunis ont créé un déficit qui se creuse : le

“ L'insuffisance des compensations financières aux Départements pénalise l'action sociale ”

RSA (Revenu de Solidarité Active) pour les demandeurs d'emploi, l'APA (Allocation pour Personnes Âgées), la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) sont en danger.” Les chiffres parlent : en Gironde en 2009, sur les 32 millions d'euros que la PCH a coûté, l'État a apporté 11 millions en compensation ; pour l'APA dont la philosophie prévoyait un partage à 50/50, la Gironde a reçu 36,5 millions d'euros d'aide pour 115 millions de dépenses ; le RSA quant à lui a représenté 133 millions pour le Département compensés par seulement 110 millions de l'État. Résultat sur ces trois exemples : 123 millions d'euros à prendre sur les ressources propres du Conseil Général.

“Pour ramasser le même produit fiscal, il faudrait que le contribuable double l'effort”

“La priorité d'une collectivité territoriale, c'est de diminuer ses dépenses de fonctionnement pour dégager une capacité d'autofinancement.

Aujourd'hui, notre économie d'épargne et nos investissements sont minimes. Les conditions sont créées pour que la marge de manœuvre du Conseil Général se réduise.” Les recettes propres au Département proviennent de trois sources : les dotations de l'État (qui n'ont augmenté que de 0,6% en 2010 soit la moitié de l'inflation et qui seront gelées à partir de 2011), les impôts et la fiscalité indirecte. L'essentiel des ressources du Conseil Général est absorbé par les compétences obligatoires qui lui sont imputées, sans avoir les moyens financiers d'assurer d'autres missions : les actions ciblées vers les populations, l'aide aux communes, les subventions aux associations, le soutien à la vie culturelle, le dynamisme de son rôle de service public en font les frais. “Les décisions prises au niveau étatique se payent au niveau départemental. La solidarité et l'action sociale devraient être nationales. Je constate qu'avec cette réforme, le Département perd de sa crédibilité et de sa force.” ■

pour mieux le connaître...

- > **État-civil** : né en 1934 à Talence, marié, 2 filles, 4 petits-enfants.
- > **S'il avait exercé un autre métier ?**
Enseignant pour le plaisir de transmettre, professeur d'Education physique pour la relation avec l'enfant ou le jeune.
- > **Son plus grand défaut ?**
Facilement impatient.
- > **Sa plus grande qualité ?**
Travailleur et curieux.
- > **Son loisir de prédilection ?**
La lecture, la poésie en particulier, Baudelaire, Eluard, Aragon...

> Parcours professionnel

- 1954-67 : Instituteur puis directeur d'école dans le Médoc.
- 1967 : Décroche de l'Education Nationale pour devenir assistant parlementaire.
- 1973-75 : Chargé de mission au Cabinet ministériel.
- 1978-86 : Directeur général des services de Lège-Cap Ferret.
- 1986-91 : Vice-président du Conseil Régional chargé des Finances.
- 1991-92 : Vice-président du Conseil Général chargé du Tourisme et de la Culture.
- Depuis 1998 : Vice-président du Conseil Général chargé des Finances et du Contrôle de gestion.